



# OFFRE DE FORMATION

CABINET DE PSYCHOCRIMINOLOGIE  
Salomé SPERBER

Une approche psycho-socio-judiciaire faite  
**SUR MESURE**



# PRÉAMBULE

LE PÔLE FORMATION DU CABINET DE  
PSYCHOCRIMINOLOGIE EST NÉ D'UN  
CONSTAT SIMPLE:

“ L'ÉDUCATION EST LA MEILLEURE  
PREVENTION

Nous avons donc décidé de transposer cet  
adage au monde professionnel: aux  
entreprises & institutions.

Nos formations concernent le sujet  
multimodal des **violences  
interpersonnelles**: intrafamiliales,  
conjugales, sexuelles, sexistes,  
harcèlement (au travail), ...

# QUI SUIS-JE ?



## SALOMÉ SPERBER

Psychocriminologue spécialisée dans l'intervention & la prise en charge des violences intrafamiliales & sexuelles.

Je reçois toute personne concernée par ces contentieux: témoin, victime ou auteur.e.

Je suis également formatrice en la matière depuis plus d'un an maintenant.

## MON BUT ?

Pouvoir sensibiliser et former le maximum de professionnel.le.s & d'intervenant.e.s à la question des violences pour inverser le rapport  
"Prévention > Intervention".

ET CE, TOUT EN ADOPTANT UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE, À L'INSTAR DE LA **CRIMINOLOGIE**.



## PSYCHO

L'aspect "psycho" de la criminologie vise à étudier pour comprendre le fonctionnement de l'individu concerné par le phénomène criminogène : victime, auteur ou témoin.



## SOCIO

L'environnement social mais aussi la réponse de la société face à une personne victime ou autrice d'infraction fait également partie des objets d'étude criminologique.



## JUDICIAIRE

Un acte déviant se distingue d'un acte délinquant en fonction des politiques pénales en vigueur dans un pays & une époque donnée. L'aspect judiciaire apporte un cadre indissociable du phénomène criminogène.

# INFOS PRATIQUES



Dans le cadre des missions du Cabinet de Psychocriminologie, nous vous proposons ce catalogue de formation qui s'adresse à tous les professionnel.le.s qui souhaitent se former à la question des violences, quel que soit leur horizon professionnel. Ce catalogue est composé de 9 modules de formation.

**CHAQUE MODULE DE FORMATION EST PERSONNALISABLE POUR PROPOSER DU SUR-MESURE & RÉPONDRE AU MIEUX À VOS ATTENTES**

## ENGAGEMENT

Nous nous engageons à dispenser de l'information juste, vérifiée et à jour, en fonction des sujets traités & des différentes avancées légales &/ou sociales.

Nous nous engageons également à satisfaire nos stagiaires autant que possible, tant dans l'élaboration de nos formations que dans le suivi post-intervention proposé si besoin.

## MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les méthodes & outils pédagogiques utilisés sont variés pour s'adapter à la durée des sessions de formation & aux demandes des mandataires/stagiaires. Ils varient entre exposé, étude de cas, travail en groupe, mises en situations, etc.

Des supports de formation sont remis au stagiaire si cela est demandé.

## LIEU & DÉROULÉ DE LA FORMATION

Les formations proposées se déroulent en INTRA-ENTREPRISE. Le lieu de formation sera celui proposé par le mandataire.

En cas de demande de formation en inter-entreprise pour des participants du même corps de métier ou assimilé, cela nécessitera une prise de contact en amont pour étude du projet.

## TARIFS

Le prix est compris entre 150€ & 250€ par stagiaire suivant la formation.

Aucun financement par un organisme public n'est possible à ce jour mais les formations peuvent donner lieu à un crédit d'impôts.

## ASSIDUITÉ & ÉVALUATION

En cas d'empêchement, il est impératif de prendre attache avec nous.

Après avoir assisté à une session de formation complète, une attestation de participation nominative, un questionnaire d'auto-évaluation & de satisfaction sont adressés par mail au stagiaire.

## PRÉ-REQUIS & INSCRIPTION

Pour la majorité des formations, aucun pré-requis n'est nécessaire. Le cas échéant, cela est indiqué sur la fiche de formation qui suit.

Pour toute inscription, il est nécessaire de nous contacter par MAIL ou TELEPHONE en nous indiquant vos demandes & attentes au vu de l'élaboration d'une action de formation personnalisée ou non.



# CATALOGUE FORMATION

## LES BASES

Violence conjugale (VC) ou intrafamiliale (VIF) ? .....	p. 6
Violence sexiste &/ou sexuelle (VSS) ? .....	p. 7

## VICTIMOLOGIE & CRIMINOLOGIE

### CLINIQUE

La prise en charge des victimes de VIF .....	p. 8
La prise en charge des victimes de VSS .....	p. 9
La prise en charge des auteur.e.s de VIF .....	p. 10
Initiation à la prise en charge des auteur.e.s de VS .....	p. 11
Conjugalité & parentalité dans un contexte violent .....	p. 12
La question du psychotraumatisme chez les victimes .....	p. 13
Procédures administrative & socio-judiciaires autour des VIF .....	p. 14

## CONFÉRENCE, SENSIBILISATION & SUR-MESURE

Elaboration conjointe d'une formation, d'une conférence, d'une session de sensibilisation en fonction de vos besoins .....	p. 15
---	-------

## VIOLENCE CONJUGALE (VC) OU INTRAFAMILIALE (VIF) ?



Depuis plusieurs années & spécifiquement depuis la ratification de la Convention d'Istanbul en 2011, la question des violences faites aux femmes est devenue un enjeu de santé public.

En France, avec les avancées législatives depuis 2014, la problématique s'est ouverte à la sphère conjugale puis intrafamiliale. Actuellement, il s'agit d'un enjeu politique et sociétale qu'il est fondamental de définir clairement pour proposer un repérage efficace.

### OBJECTIFS

- Reconnaître la différence entre un conflit & la violence
- Définir les contours de la violence dans le couple & la famille
- Décrire les différentes formes de violences
- Identifier les dynamiques de violence

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, échange, étude de cas

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

3h00

4 stagiaires minimum

## VIOLENCE SEXISTE &/OU SEXUELLE (VSS) ?



La définition des violences sexistes demeurent encore assez floue pour bon nombre d'entre nous. Oscillant parfois entre violence faites aux femmes, pouvant inclure les enfants et laissant une place aux hommes; qu'en est-il de la question du sexe, du genre ou de l'aspect contextuel de ces types de violences ?

Bien qu'assez différentes, les violences sexistes et sexuelles sont également associées & complémentaires. Nous nous attacherons à apporter clarté & nuance sur ces situations.

### OBJECTIFS

- Identifier les différentes formes de (cyber-)violences
- Définir les différents contextes de violences : lieu, âge, genre, etc
- Aborder la transition entre violences sexistes & violences sexuelles
- Identifier la place de la loi dans les VSS

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, échange, étude de cas

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

3h00

4 stagiaires minimum

## LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIF



Il ressort souvent des discours des professionnel.le.s &/ou intervenant.e.s de terrain, une certaine solitude voir un désespoir face à une personne victime de VC ou VIF.

Ainsi, nous allons tenter au mieux d'identifier pour comprendre & finalement agir en faveur des personnes victimes. Nous tenterons d'aborder de manière large & la plus exhaustive possible ladite problématique.

### OBJECTIFS

- Les mêmes objectifs que la formation de base VIF +
- Identifier le cadre légal des VIF
- Repérer les difficultés typiques du statut victimaire dans les VIF
- Assimiler les diverses conséquences sur la.les victimes : partenaire & enfant
- Passer du repérage à l'accompagnement pluridisciplinaire

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas, échange, mise en situation

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

2 à 3 jours

4 stagiaires minimum



## LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VSS



La prise en charge des victimes de VSS peut s'avérer être un exercice (très) compliqué & "glissant" pour l'intervenant.e. Les définitions des infractions peuvent demeurer floues & les contextes de commissions des faits sont multiples: au travail, en ligne, dans le couple, dans la famille, ... .

De plus, la libération de la parole, le poids des mots/maux, etc. requièrent une certaine technicité que nous tenterons d'aborder au mieux. Ainsi que l'aspect légal, contextuel, social & psychologique.

### OBJECTIFS

- Les mêmes objectifs que la formation de base VSS +
- Identifier le cadre légal autour des VSS
- Assimiler les conséquences multiples sur les victimes - focus sur les enfants
- Adapter sa posture professionnelle & ses techniques d'écoute
- Orienter les victimes dans leur prise en charge

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas, échange, mise en situation

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

2 à 3 jours

4 stagiaires minimum



## LA PRISE EN CHARGE DES AUTEUR.E.S DE VIF



A l'instar de la prise en charge des victimes, la prise en charge des auteur.e.s de VIF est fondamentale pour prévenir la réitération des faits.

Ainsi, la formation vise à démystifier sans caricaturer la problématique des auteur.e.s de VIF. Nous tenterons ainsi de décrire les "profils" des protagonistes pour adapter sa prise en charge & maximiser son efficacité. La place de la loi et de l'accompagnement seront également abordées & questionnées.

### OBJECTIFS

- Les mêmes objectifs que la formation de base VIF +
- Identifier le cadre légal dans lequel l'auteur.e est inscrit
- Décrire les différents "profils d'auteur.e.s"
- Préciser les modalités de passage à l'acte de l'auteur.e.s
- Adapter sa posture professionnelle

### PRÉ-REQUIS

Être concerné par la prise en charge du public des auteur.e.s

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas, échange, mise en situation

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

2 à 3 jours

4 stagiaires minimum



## INITIATION À LA PRISE EN CHARGE DES AUTEUR.E.S DE VSS



Travailler auprès d'auteur.e.s de violences sexuelles (AVS) nécessite avant toute chose d'identifier & d'ajuster sa propre posture professionnelle. L'intervenant.e accompagne mais ne juge pas, explique mais n'excuse pas.

Une fois cela fait, il est nécessaire d'aller chercher à distinguer les différents types de VSS commises: incestueuses, au travail, dans le couple, envers une victime mineure, ...

### OBJECTIFS

- Les mêmes objectifs que la formation de base VSS +
- Identifier le cadre légal autour de l'auteur: type de procédure, soins pénalement ordonnés, etc.
- Appréhender les mécanismes de protection inconscient de l'auteur.e.
- Adapter sa posture professionnelle

### PRÉ-REQUIS

Être concerné par la prise en charge du public des auteur.e.s

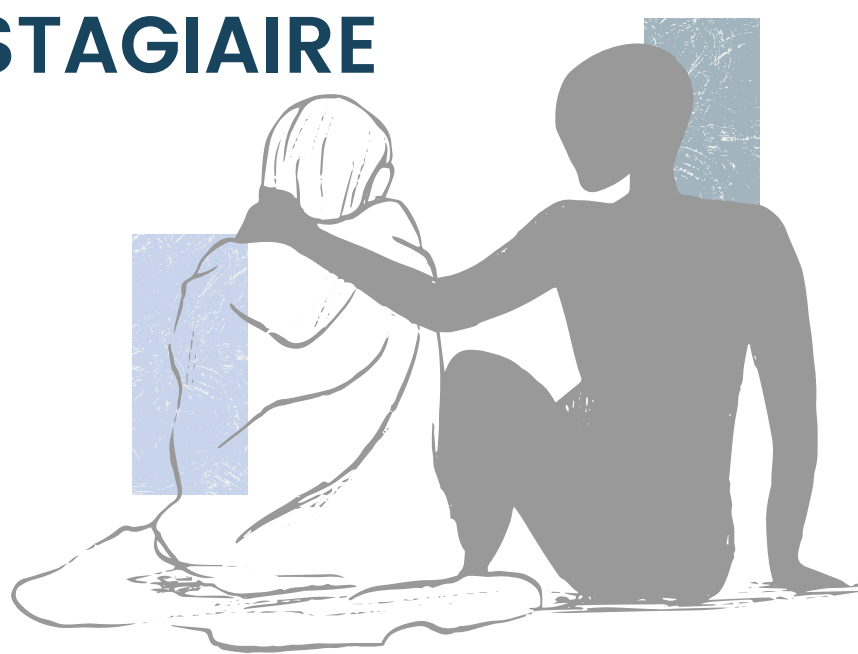
### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas, échange, mise en situation

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

2 à 3 jours

4 stagiaires minimum



## CONJUGALITÉ & PARENTALITÉ DANS UN CONTEXTE VIOLENT



A partir de 2018, la présence d'enfants lors de violences commises dans le couple parentale permettait de relever une circonstance aggravante à la commission de violences conjugales. Depuis février 2022, les enfants sont considérés comme victime à part entière de ces faits de violences & non plus de simples témoins.

Il apparaît donc fondamental de questionner d'une part la place de l'enfant au cœur de ces violences. Mais également la question des rôles & de la hiérarchie parentale.

### OBJECTIFS

- Les mêmes objectifs que la formation de base VIF +
- Définir la place de l'enfant témoin ou victime oublié ?
- Appréhender les conséquences spécifiques sur l'enfant
- Adapter sa posture professionnelle pour recueillir la parole de l'enfant
- Orienter voir analyser une situation alarmante & la signaler

### PRÉ-REQUIS

Avoir suivi l'une des formations sur les VIF.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas, échange, mise en situation

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

2 à 3 jours

4 stagiaires minimum



## LA QUESTION DU PSYCHOTRAUMATISME CHEZ LES VICTIMES



Que ce soit en qualité de témoin ou de (co-)victime, l'exposition répétée à des faits de violences laisse des traces. Ces traces ne dépendent pas tant de la forme des violences subies plutôt que de leur ampleur & de leur chronicité.

De l'intra utéro, en passant par le plus jeune âge, l'adolescence et l'âge adulte, les violences subies façonnent le développement & la construction de l'individu qui y est exposé. .

### OBJECTIFS

- Les mêmes objectifs que la formation de base VIF ou VSS
- +
  - Aborder les bases de la psychopathologie du traumatisme: biologie, nosographie, type, ...
  - Identifier les différentes conséquences en fonction de l'âge & du stade de développement de la personne
  - Assimiler les spécificités du trauma pour ajuster sa posture professionnelle

### PRÉ-REQUIS

**Avoir suivi l'une des formations sur les VIF ou VSS.**

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas, échange, mise en situation

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

1 à 2 jours

4 stagiaires minimum



## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES & SOCIO-JUDICIAIRES AUTOUR DES VIF



La question des VIF étant un enjeu de santé public depuis plusieurs années, elle est l'une des priorités des deux derniers quinquennats, où de nombreuses nouvelles procédures ont vu le jour.

Que ce soit en matière social, pénal &/ou civil, le contexte de VIF donne lieu à des droits & des devoirs qui peuvent se croiser. Victime, auteur.e & enfants peuvent ainsi être confronté.e.s à des procédures concomitantes qu'il est nécessaire de comprendre..

### OBJECTIFS

- Les mêmes objectifs que la formation de base VIF
- +
- Définir la place de l'enfant témoin
  - Appréhender les conséquences spécifiques sur l'enfant
  - Adapter sa posture professionnelle pour recueillir la parole de l'enfant
  - Orienter voir analyser une situation alarmante et savoir la signaler

### PRÉ-REQUIS

**Avoir suivi la formation "VC ou VIF ? Les bases"**

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas, échange, mise en situation

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

1 à 2 jours

4 stagiaires minimum



## CONFÉRENCE, SENSIBILISATION & SUR-MESURE



Il est tout à fait possible d'envisager des formations SUR-MESURE afin que la session corresponde au plus près à vos besoins.

Des conférences ainsi que des sessions interactives de sensibilisation peuvent également être envisagées.

### SUJETS POSSIBLES

- La prévention des VC chez les jeunes
- La prévention des VSS chez les jeunes
- Les violences & le harcèlement au travail : moral &/ou sexuel
- Le cyber-harcèlement
- La place du. de la professionnel.le dans la prise en charge d'un public vulnérable
- La place de la victime dans la procédure
- Etc.

Il est également possible d'envisager des sessions d'approfondissement à la suite de formation déjà dispensées ; des temps de supervisions ou encadrement post-formation, etc.

Toute demande spécifique doit faire l'objet d'un échange préalable.

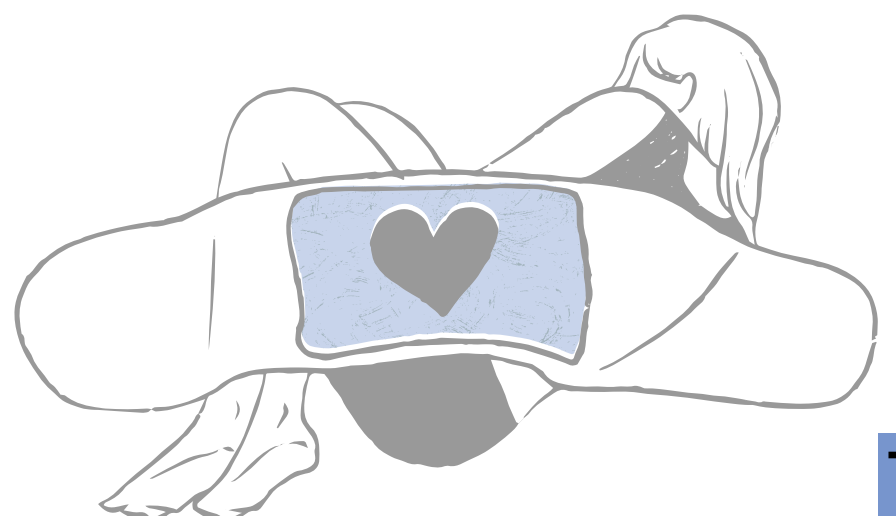
### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

A définir suivant l'objet de la formation

### DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

1 à 4 jours

4 stagiaires minimum





# OÙ NOUS CONTACTER ?

## **SITE INTERNET**

<https://www.salomesperber.fr>

## **ADRESSE MAIL**

psychocrimino.sperber@gmail.com

## **TÉLÉPHONE**

(+33) 06 02 40 55 74

## **LOCALISATION**

21 Avenue Joseph Thoret - 74190 Passy

Organisme de formation enregistré sous le n°84740443874.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

N° SIRET: 908 960 214 00025

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION ; joignable en cas de litige au <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.

